



LE CITRUS GREENING

détection et moyens de lutte envisageables

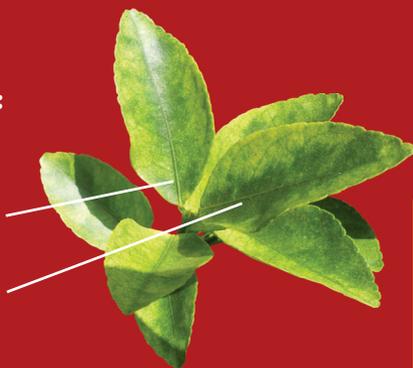
Les symptômes de la maladie

Les symptômes du Citrus Greening sont les suivants:

décoloration des feuilles, dépérissement de rameaux, baisse de production, asymétrie des fruits et goût amer, mort possible de l'arbre.

Sur feuille, on observe :

- une décoloration : les nervures sont plus jaunes que le reste du limbe
- une assymétrie dans la décoloration par rapport aux nervures

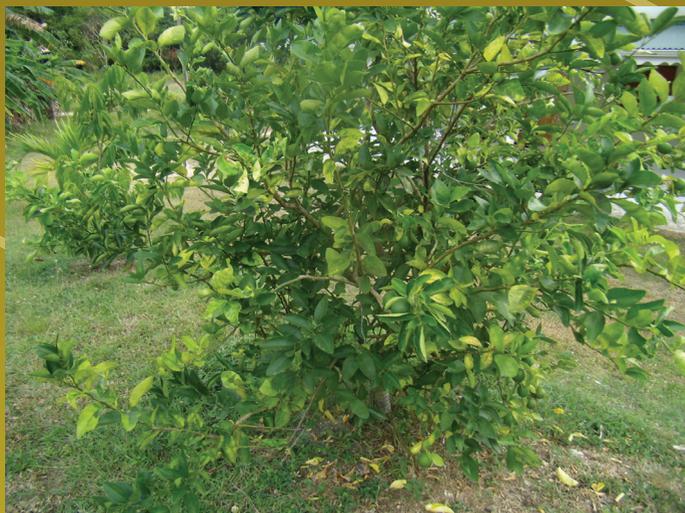


Le **Citrus Greening** ou **Huanglongbing** est causé par *Candidatus Liberibacter*, une 'bactérie' du Phloème. La maladie fut détectée pour la première fois en Guadeloupe en avril 2012. Cette maladie est mortelle pour les agrumes et aucun traitement n'existe. Elle est transmise par un insecte vecteur, le psylle (*Diaphorina citri*) qui s'attaque aux jeunes pousses.

Toutes les espèces d'agrumes peuvent être infectées : orange, mandarine, pomélo, lime...

Ces symptômes peuvent être confondus avec :

- une carence : en général, on observe alors un jaunissement du limbe et les nervures restent vertes (ex de la carence en zinc)
- le phytophthora : maladie fongique pour laquelle, le jaunissement s'établit le long des nervures.



Arbre atteint de citrus greening



Le vecteur : le psylle des agrumes ou *Diaphorina citri*

Le psylle des agrumes ou *Diaphorina citri* est un petit Insecte Homoptère. L'adulte mesure environ 4mm de long et a un vol rapide. La larve a un corps aplati et un déplacement lent. La transmission de la bactérie au psylle est persistante et se fait aux stades 4, 5 et au stade adulte. Une fois contaminés, les psylles peuvent transmettre le citrus greening durant toute leur vie.



Tamarixia radiata pondant dans une colonie de *Diaphorina citri*



Trou de sortie d'un *Tamarixia radiata* dans une larve de *Diaphorina citri*



© Bernard Aubert

L'auxiliaire de *D.citri* le plus efficace et présent en Guadeloupe est *Tamarixia radiata*. Il s'agit d'un ectoparasitoïde Eulophidae. Cette microguêpe pond ses oeufs sous *D.citri*. La larve de *T. radiata* se nourrit de l'intérieur de la larve de *D.citri*. Une fois adulte, *T. radiata* perce un trou dans la cuticule du psylle mort. Une observation à la loupe au champ permet de voir ce trou de sortie. En Guadeloupe et en Martinique, on estime à environ 70% de psylles parasités.



Oeillet d'inde, basilic, plantes nectarifères susceptibles d'attirer l'auxiliaire

Les moyens de lutte

La lutte chimique contre la maladie est inefficace et les insecticides contre le psylle sont à éviter absolument.

En effet, l'usage de produits phytosanitaires contre le psylle n'évitera pas l'expansion de la maladie et pourrait même faire augmenter les populations si on venait à détruire les auxiliaires du psylle (eux très sensibles aux traitements).

A ce jour, il n'existe pas de traitements phytosanitaires homologués contre le psylle des agrumes.



Murraya paniculata, plante hôte du psylle

En cas d'observation de ses symptômes, contacter la FREDON : 0590 23 93 34

Les premières précautions à prendre aujourd'hui sont :

- déterminer les arbres malades (par analyses de laboratoires PCR) et les détruire
- appliquer les principes de la production intégrée avec une taille régulière (désinfecter le sécateur à chaque arbre) et une fertilisation adaptée (pour éviter les confusions avec d'autres maladies ou des problèmes de carences).
- éviter de planter les agrumes en monoculture, favoriser les associations d'arbres (notamment le goyavier qui aurait des effets répulsifs sur les psylles)
- s'assurer de la provenance des plants (pépiniéristes spécialisés en agrumiculture sensibilisés à la problématique)
- favoriser la présence des auxiliaires en limitant les traitements phytosanitaires, augmentant la diversité de l'environnement des parcelles, en favorisant la présence de fleurs nectarifères dans les parcelles.
- éliminer les plantes hôtes sur les pourtours des parcelles (*Murraya paniculata* ou autres agrumes végétatifs)



ASSOFWI

Association de producteurs de fruits et christophines de Guadeloupe
Le Bouchu - 97119 Vieux-Habitants

Fax : 0590 60 10 91
www.assofwi.com - assofwi@yahoo.fr

édité en octobre 2012

